

Le Conseil de l'Europe prône l'interdiction du profilage racial

écrit par Antiislam | 8 juillet 2020



Du Figaro;

La commission antiracisme du Conseil de l'Europe a mis en garde lundi contre le profilage racial dans les services de police, qui peut conduire à un «racisme institutionnalisé» et doit être «expressément interdit par la loi», selon un communiqué de l'institution.

«Le profilage racial constitue une forme spécifique de discrimination raciale et doit être expressément interdit par la loi», insiste cette commission, soulignant le «sentiment d'humiliation et d'injustice» éprouvé par les groupes qu'il vise.

D'après la Cour européenne des droits de l'Homme, qui contrôle le respect des droits fondamentaux dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, le profilage racial peut aboutir à un «racisme institutionnalisé», pointe le communiqué.

La Commission antiracisme presse donc les États membres

«de prendre des mesures dans ce domaine, allant du développement de procédures de recrutement qui garantissent que la composition de la police reflète la diversité de la population à la création d'organismes pleinement indépendants chargés d'enquêter sur les allégations d'abus commis par des policiers».

NDLR: En gros, les violences commises par les individus issus de l'immigration sont massives. L' U "E" nous demande de ne pas les voir et de nous acharner sur une police, déjà terrorisée par les allégations mensongères de "racisme" à son endroit.

.
L'institution souhaite que le débat actuel autour des violences policières et du racisme, relancé après la mort de l'Afro-Américain George Floyd, tué par un policier blanc aux Etats-Unis, donne l'occasion aux Etats d'envoyer un message clair de tolérance zéro et de faire *«mieux faire connaître la dimension historique du racisme et des inégalités, tout particulièrement le colonialisme et l'esclavage»*.

NDLR2: je ne pense pas que "la dimension historique" de la haine des musulmans à notre endroit, à savoir le colonialisme musulman et la traite barbaresque soient au programme de ces donneurs de leçons de morale.

.
Dans un rapport de 2019, les Nations unies définissaient le profilage racial comme *«tout agissement des forces de l'ordre lorsqu'elles ont recours à des généralisations fondées sur la race, la couleur, l'ascendance, la nationalité ou l'origine ethnique, plutôt que sur le comportement individuel ou des preuves objectives»* pour soumettre des personnes à des fouilles, des contrôles d'identité ou des enquêtes.

NDLR3: Seules restent permises les généralisations sur les "Blancs", ça on l'avait compris, merci !

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/le-conseil-de-l-europe-pro-one-l-interdiction-du-profilage-racial-20200706>

Merci à "Marcher sur des Oeufs" pour nous avoir indiqué cet article !